



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : communistes-hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org

22/10/2023

Résumé des questions économiques et sociales.

n° 145 semaine 22 octobre 2023

COMMUNIQUE DES SYNDICATS CGT ET FO DES HÔPITAUX DE PARIS :

L'USAP-CGT et FO AP-HP viennent d'être informé que 24 hôpitaux viennent d'être évacués dans le nord de GAZA.

L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) déclare : « *c'est l'équivalent d'une condamnation à mort* » !!!

Les syndicats USAP-CGT et FO AP-HP des hospitaliers de Paris affirment l'urgence de la levée du blocus de Gaza, l'arrêt des bombardements et de l'élaboration d'un véritable plan de paix garantissant les mêmes droits démocratiques pour tous !

LE 3020 NE RÉPOND PLUS !

Le gouvernement supprime du jour au lendemain le numéro de lutte contre le harcèlement scolaire (3020) !!!

Stop harcèlement scolaire : la fin ? Suite aux drames causés par le harcèlement scolaire, mercredi 27 septembre 2023, le Gouvernement annonce un numéro unique pour lutter contre ce fléau, le 3018.

Effet d'annonce qui en cache une autre : le 3020 n'existe plus. La fermeture du 3020, numéro dédié à la lutte contre le harcèlement scolaire depuis 11 ans est totalement passé sous silence. Quid des emplois des 40 salarié-es travaillant sur le dispositif ?

11 ans d'histoire : En 2012 est créé le numéro 3020, dont le fonctionnement opérationnel est géré par l'école des parents et des éducateurs d'Île de France (EPE-IDF), association dont les missions sont reconnues d'utilité publique. L'association EPE-IDF dépend donc de subventions de l'Éducation Nationale pour rémunérer les écoutant-es. L'équipe est composée de psychologues et de professionnel-les du champ social et éducatif. Pendant 10 ans, la subvention n'a pas bougé d'un euro, alors que le nombre de sollicitations n'a cessé d'augmenter.

Le 3020 supprimé au profit d'une start-up !

Le choix du 3018, association bénéficiant de financements privés (Google, Orange, Betclic) et intervenant dans des cas de cyber-harcèlement pose donc question. Les économies réalisées par le choix de cette association se font au détriment de la reconnaissance de la spécificité du harcèlement en milieu scolaire et du travail de professionnel-les formé-es. 40 salarié-es menacé-es ! Deux semaines après l'annonce, les salarié-es n'ont toujours aucune garantie concernant la suite de leur emploi en raison des vagues déclarations du Gouvernement.

Du jour au lendemain, le site internet du gouvernement de la lutte contre le harcèlement scolaire avait supprimé partout le 3020 au profit du 3018. Le gouvernement pense-t-il effacer les emplois du 3020 comme il a supprimé partout la communication du numéro ?

Le 3020, ce sont des affiches dans tous les établissements scolaires. 90.000 appels par an, 20.000 traités par manque de moyens humains. Il y a urgence à recruter des écoutant-es supplémentaires pour répondre aux besoins plutôt que de les licencier !

SÈTE (Hérault) : GRÈVE CHEZ LES REMORQUEURS À PARTIR DU 23 OCTOBRE !

"À partir du 23 octobre, la CGT et ses marins bloqueront tous les accès aux navires dans le port de Sète si la direction ne répond pas à nos revendications". Le ton est donné par le secrétaire général de l'Union locale de la CGT Sète et bassin de Thau. Après une rencontre infructueuse avec leur direction ce mercredi, la branche "remorquage portuaire" du syndicat annonce avoir déposé un préavis de grève reconductible à compter du 23 octobre, 6 h du matin.

Dans un communiqué diffusé vendredi, la CGT réclame, entre autres, une augmentation des salaires, une revalorisation de certaines primes, des évolutions sur la gestion des congés, mais aussi lors des missions exceptionnelles en mer. Dans le port de Sète, les remorqueurs de la CRMS (Compagnie de remorquage maritime de Sète) - filiale de la société TSM Group, sont en charge de l'assistance aux manœuvres des gros navires. Un rôle décisif, notamment, au moment de l'accostage.

CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE : LE GOUVERNEMENT TAILLE DANS LES EFFECTIFS !

La CGT alerte sur la situation préoccupante des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) et la menace de réduction de leur financement. En effet, depuis 2013, les financements des CCI ont chuté de plus de 60%, mettant en péril leurs missions de service public. Cette politique a eu un coût humain énorme, avec la suppression de 11.000 emplois, le plus grand plan social de France dans l'indifférence générale.

En 2023, la nouvelle coupe budgétaire de 100 millions d'euros mettrait en danger 1.600 emplois et leur lien essentiel avec les entreprises. La CGT CCI est choquée de la violence faite aux salarié-es par la réduction drastique des ressources ! En 2022, chaque euro de financement a généré 5 euros d'investissement dans les entreprises, avec des résultats impressionnants : 400.000 personnes formées, 656.000 entreprises accompagnées, 43.500 emplois créés, et bien plus encore. A chaque fois, pour les salariés restants, c'est une situation très difficile avec une charge de travail accrue, la crainte de nouvelles suppressions de postes, et un changement de paradigme imposé. La CGT CCI appelle le gouvernement à la revalorisation du budget pour compenser l'inflation, et à aligner les financements sur les recommandations de l'IGF, soit 575 millions d'euros.

GRÈVE AU CENTRE POMPIDOU !

Le Centre Pompidou est resté porte close lundi 16 septembre en raison d'un mouvement de grève des personnels. Ils souhaitent obtenir des garanties sur la pérennité des postes et des missions lors de la fermeture du Centre pour cinq années, à partir de 2025.

Selon le syndicat national des musées et domaines CGT Culture, *"environ un millier de personnes sont concernées par cette fermeture."* Une réunion de négociations entre l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, Unsa, et Sud), la direction du Centre Pompidou et le ministère de la Culture n'a rien donné. Un préavis de grève reconductible pour un mois a été déposé déclare la CGT.

Le Centre Pompidou, aussi appelé Beaubourg, comprend un des plus importants musées d'art moderne et contemporain au monde, une bibliothèque, et nombre d'espaces de médiation culturelle. Inauguré le 31 janvier 1977, l'établissement va fermer ses portes pour travaux de fin 2025 à 2030. Le coût de la rénovation est estimé à plus de 260 millions d'euros.

GRÈVE DES TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS :

« Il faut les régulariser », exige la CGT

Mardi 17 octobre, plusieurs centaines de travailleurs sans-papiers d'Île-de-France ont lancé une grève reconductible dans 35 entreprises ou agences d'intérim employeuses. Aux côtés de la CGT, ils entendent obtenir leur régularisation. Gérard Ré, secrétaire confédéral CGT, donne les clés de cette mobilisation à l'ampleur inédite.

« Nous, travailleuses et travailleurs sans-papiers en grève, salarié-es dans le bâtiment, la logistique, les déchets, le nettoyage, la distribution... au bénéfice d'entreprises telles que Sépur, Chronopost, Véolia, Suez, GLS, DPD, Fedex, Geodis, ONET, Atalian, Carrefour, Franprix, les grossistes du MIN de Rungis, exigeons notre régularisation ».

« Depuis le mardi 17 octobre 2023, nous sommes en grève dans nos entreprises pour gagner notre régularisation et nos droits : nous refusons de continuer à être surexploités. » C'est par ces mots publiés au petit matin dans un communiqué que plusieurs centaines de travailleurs sans-papiers ont commencé leur grève sur trente-cinq sites en Île-de-France. Une façon de démontrer leur apport à la société et le bien-fondé de leurs revendications.

Ce mouvement reconductible éclate au grand jour après plusieurs semaines d'organisation, au sein des structures locales de la CGT. La pression est désormais clairement mise sur les employeurs, avec pour objectif l'obtention de titres de séjours et des mêmes droits que n'importe quel travailleur, alors que se profile une nouvelle loi asile-immigration, portée par le ministre Gérald Darmanin.

POSTE : LA CASSE DU SERVICE PUBLIC !

Même si la poste tente de justifier ses choix, c'est bien de casse du service public qu'il s'agit dans ce secteur comme dans de nombreux autres secteurs !

A Nice, La Poste supprime de nombreuses tournées en ville, la CGT dénonce *"un massacre du service public" !*

Depuis mardi 17 octobre, le centre de distribution Saint-Barthélémy de La Poste, à Nice, se réorganise et réduit

drastiquement ses tournées. Si la direction justifie son choix, la CGT dénonce *"un massacre de service public"*.

29 tournées supprimées.

Le secrétaire de la CGT pour La Poste dans les Alpes-Maritimes dénonce la *"réorganisation"* du site Saint-Barthélémy.

Depuis mardi dernier, le centre de distribution du courrier de l'avenue Cyrille Besset, dans le nord de Nice, réduit considérablement le volume de ses tournées quotidiennes.

Selon le représentant syndical, celles-ci passent de 79 à 50, soit une diminution de 29 tournées journalières (-36,7%). *"Cela dégrade la qualité du service public, déplore le syndicaliste, qui anticipe des complications au niveau de la distribution du courrier"*.

Inquiétude des employé-es !

Les facteurs affiliés à ce centre de Nice, qui fait *"office de site pilote au niveau national"*, sont chargés de distribuer le courrier sur une large partie de la ville comprenant toute sa partie nord, le secteur Cimiez ainsi qu'une partie du centre-ville.

Avec ce nouveau fonctionnement, la charge de travail des postiers sera trop lourde : *"Les effectifs fondent comme la neige au soleil. Il y a de moins en moins de facteurs et donc plus de boulot, sur des zones géographiques toujours plus vastes"*.

Il y aura une incidence directe pour le public : Concrètement, on peut se retrouver avec des usagers qui n'auront pas leur courrier en temps et en heure.

Une situation pesante pour les employé-es de La Poste : *"on est très inquiets. On a alerté la direction, celle-ci s'est justifiée en répondant qu'il n'y avait pas eu de réorganisation depuis 4 ans sur le site de Saint-Barthélémy"*.

Baisse du trafic postal !

Au-delà de cet aspect propre à ce centre niçois, La Poste procède depuis quelques années à une refonte profonde de son système, notamment en opérant une diversification de ses activités (téléphonie, banque...). Ceci résulte, en partie, de l'indéniable baisse du trafic postal.

"On ne nie pas qu'il y a une baisse de trafic du courrier ordinaire, mais la sacoche du postier reste pleine, c'est juste qu'on a moins de lettres et plus de colis", argumente le représentant de cette branche de la CGT dédiée aux activités postales et de télécommunications dans les Alpes-Maritimes (FAPT 06).

Pour cette raison, la charge de travail des postiers, elle, ne diminue pas et va même s'accroître. Et cette situation n'est pas valable que pour la ville de Nice : *"à Cannes ou à Menton, c'est pareil. On a l'impression de ne pas avoir les moyens pour faire correctement notre travail !"*

LE MANS (SARTHE) : LE DÉBRAYAGE SE POURSUIT CHEZ CLAAS !

Un troisième jour de débrayage a eu lieu mardi 17 octobre 2023 à l'usine Claas Tractor du Mans. Ce mouvement de grève lancé par la CGT vise à réclamer une hausse des salaires afin de compenser l'inflation.

Quelque 250 salariés de l'usine Claas Tractor du Mans avaient pris part à la première journée de mobilisation initiée par la CGT vendredi 13 octobre. Le mouvement a repris lundi 16 octobre 2023 et s'est prolongé le mardi.

C'est d'abord le secteur cabines qui s'est retrouvé à l'arrêt. Deux autres chaînes de production de l'usine du constructeur allemand de tracteurs ont pris le relais mardi matin, en cessant le travail pendant 1 h 30, informe, le secrétaire du CSE d'entreprise dans un communiqué.

Aucun tracteur sorti en production durant le débrayage mardi !

Les salariés ont demandé une prime de 1.000 € nette à verser sur la paie d'octobre. La direction locale a expliqué que malgré un mouvement légitime, le planning annoncé devait se tenir normalement.

Autre revendication avancée : une augmentation du salaire de base de 150 € nette dès le mois d'octobre. Ces réclamations interviennent en dehors des négociations annuelles obligatoires pour pallier la forte inflation et surtout pour reconnaître les résultats records du tracteur Claas (entre 10 et 20 millions d'euros) !!!

GRÈVE À ORANGE : AUX ANTILLES ET EN GUYANE POUR "MAL-ÊTRE ET HARCÈLEMENT" DÉCLARE L'INTERSYNDICALE !

La CGT, CDMT, FO, SUD, l'UTG, et la CGTM P&T ont déposé un préavis de grève illimitée à compter de mercredi 18 Octobre 2023. L'ensemble du personnel de la Direction Technique de Martinique, de Guadeloupe et de Guyane, dénonce une *"situation de mal-être"*. Les abonnés de l'opérateur ne sont pas impactés pour l'instant.

Depuis la semaine dernière, (le 12 octobre), il y a de la friture sur la ligne de l'opérateur téléphonique Orange. À l'origine de ce mécontentement, *"une qualité de vie dégradée au travail"* qui engendre des *"burn-out"* de plusieurs salarié-es selon les représentants du personnel.

Grève illimitée !

Un préavis a été déposé par les organisations syndicales des Antilles-Guyane, qui ont été reçues par la direction le

16 octobre. Cette première rencontre qui a duré un peu plus de 2h, n'a pas satisfait les grévistes qui ont décidé de durcir le mouvement en se mettant en grève illimitée.

Les salarié-es mobilisé-es jugent également l'attitude de la direction "*méprisante*". Selon eux, en quittant la table des négociations, le directeur les aurait informés qu'il répondra par écrit à tous les points de la plate-forme.

Une plate-forme de revendications en 10 points !

- La révision de la situation d'un salarié "*débauché*" de son ancienne entreprise et qui n'a pas été maintenu dans l'entreprise.

- Un plan de promotion pour les salarié-es sans promotion depuis plus de 10 ans.

- La révision de la situation professionnelle des salarié-es victimes de harcèlement, qui ont été déplacés et dont la carrière a été impactée.

- Le versement de la prime ARCQ pour tous les salarié-es sélectionnés par les managers.

- Le recensement et l'accompagnement de tous les salarié-es ayant demandé des mobilités.

- La transformation des CDD en CDI.

- La mise en place d'un plan de formation pour tous les salarié-es n'ayant pas bénéficié des formations initiales ou de mise et/ou de remise à niveau.

- Des actions concrètes pour stopper la politique RH maltraitante à la DTAG.

- Des directives claires pour que les salarié-es puissent exercer correctement leur mission.

- Des procédures claires sur la collaboration avec les sous-traitants.

- Des procédures claires sur le déclenchement des multiples "plans radial".

Selon les syndicats encore, aucunes actions concrètes n'ont été mises en place pour prendre en compte "*le mal-être et le harcèlement*" dont sont victimes "*une trentaine de salarié-es depuis trois ans*".

Les enquêtes diligentées par l'entreprise dans les services ne peuvent être les seules réponses à un mal-être profond.

Pas de perturbations pour les abonnés (...), le dialogue n'est pas rompu!!

Ce sont les affirmations de la direction de l'opérateur qui ne souhaite pas réagir à la plate-forme de revendications.

"*Le dialogue social trouve toujours sa place au sein de l'entreprise*" affirme-t-elle.

VERSAILLES : LE PERSONNEL DE L'Université Versailles St Quentin (UVSQ) MANIFESTE CONTRE UN MANAGEMENT AUTORITAIRE !

Professeurs, étudiants, membres du personnel se sont rassemblés devant l'UVSQ à Versailles (Yvelines) pour réclamer de meilleures conditions de travail, mardi 17 octobre 2023.

« *Personnel de l'UVSQ en danger* », « *L'UVSQ n'est pas une entreprise privée* », « *Surcharge de travail = augmentation de salaire et primes* ». Voici ce qui était écrit sur les pancartes des manifestants qui siégeaient devant l'université de Versailles Saint-Quentin (UVSQ) à Versailles, le mardi 17 octobre 2023.

Si l'ambiance était festive (chants, drapeaux, vêtements colorés), les personnes réunies étaient présentes pour dénoncer un *management* autoritaire et un manque d'effectifs notoire au sein de l'université. La manifestation s'est déroulée en même temps que l'entretien entre le président de l'Université, Alain Bui, et la délégation du personnel dans le but de trouver un terrain d'entente.

Le personnel de l'UVSQ en sous-effectif !!!

La raison principale de cette manifestation concerne les réorganisations des services à répétition. Des changements qui poussent les employé-es à travailler plus, pour le même salaire et parfois pour des missions qu'ils ne maîtrisent que peu.

« *On demande l'arrêt des réorganisations de service ordonnées par l'Association des directeurs généraux de service (ADGS) qui ne répondent pas du tout à nos besoins. Nous avons besoin de plus de personnel mieux réparti* », explique Thomas Dufaud, maître de conférence à l'IUY de Vélizy.

Deux secteurs semblent particulièrement touchés dans l'université : le pôle informatique et le pôle des ressources humaines. Des secteurs où des postes ont été supprimés.

« *Actuellement, il n'y a plus de direction aux Ressources humaines. Cela a été remplacé par une directrice générale des services adjoints qui s'occupent de deux pôles en simultané : le pôle RH et le pôle des affaires financières. Donc, il n'y a plus d'interlocuteur direct aux ressources humaines. Idem au pôle informatique où la majorité du travail est fait par des externes* ».

Sans surprise, ce problème impacte aussi les professeurs et donc, par ricochet, les élèves. « *Je me retrouve aujourd'hui avec des classes de 44 élèves dans ma filière. Ce sont de gros effectifs et il n'y a pas de recrutement qui est fait. Il y a un sous-financement chronique* », assure Pascal Guillot, professeur d'histoire à l'UVSQ.

Un management autoritaire !!!

Du manque de personnel découle un climat de travail désagréable, voire problématique, du côté des employé-es.

« *L'ADGS a des méthodes de management totalement brutales et verticales. Parfois, cela relève presque du*

harcèlement. Elle confond les postes, elle confond les grades. On nous donne des ordres qui sont remis en cause les jours qui suivent, les plannings se retrouvent bouleversés du jour au lendemain. On perd le sens de notre travail. Il y a donc beaucoup de démissions et les titulaires sont remplacés par des contractuels ou des vacataires parce que la direction refuse d'embaucher. Dans certaines filières, on parle de 50 % de vacataires », ajoute Pascal Guillot.

D'après les manifestants, ce sont principalement les agents de services qui sont confrontés à ce problème. On parle des documentalistes, des agents d'accueils ou encore des employés de cantine.

La filière de langue espagnole menacée ?

Et la cerise sur le gâteau : des bruits de couloirs se font entendre du côté des manifestants concernant la fermeture de la filière d'espagnol pour la rentrée 2024. Rien n'est officiel pour le moment, mais cela renforce l'énervement devant l'établissement de l'UVSQ à Versailles.

« On ne sait pas vraiment ce qu'il se passe. On entend des bruits de couloirs selon lesquels la présidence souhaiterait fermer la filière d'espagnol. A priori, ce serait en raison d'un manque d'effectifs alors que ce n'est pas du tout la réalité. On a des effectifs équivalents, voire supérieurs, à d'autres universités et même au sein de l'UVSQ ».

Du côté des professeurs concernés, c'est la surprise. En revanche, c'est la colère qui ressort des discours des autres enseignants.

« Cette fermeture de filière, ça fait réagir nos collègues en espagnol, mais ça fait réagir l'ensemble des collègues de l'UVSQ. Si on commence à mettre le doigt dans cet engrenage, on va fermer tout ce qui n'est pas rentable et on va saccager la structure même de l'université », conclut Devan Sohier, professeur d'informatique à l'UVSQ.

Pas de terrain d'entente trouvé !

C'est sous les applaudissements des manifestants que les cinq employés constituant la délégation du personnel sont sortis de leur entretien avec le président de l'université, Alain Bui. Leurs visages sont fermés, les sourires sont crispés, ils n'apportent pas de bonnes nouvelles.

« Nous sortons assez partagés de cette entrevue avec le président. Ce dernier était aimable, mais n'a apporté aucune réponse concrète à nos questions pourtant très précises », ont-ils clamé à la foule.

Concernant les réorganisations, le président se serait plié aux décisions de l'ADGS et avouerait que ces décisions sont *« justifiées »*. Pour la filière d'espagnol, il aurait déclaré fermement qu'il ne s'agissait que de simples bruits de couloirs.

Le ton est donc donné : la mobilisation va continuer sous la forme de manifestations et d'assemblées générales.

ÉLECTRICITÉ : DES COUPURES ORGANISÉES A PEINE DÉGUISÉES !

On aurait pu croire que l'État tirerait les leçons de ses erreurs lors du passage de l'hiver 2022-2023, avec son plan de mise en sobriété énergétique et de délestages imposés.

Force est de constater qu'il n'en est rien ! Depuis quelques jours, à grands coups de communication, la Ministre Agnès Pannier-Runacher, en charge de la transition énergétique, revient avec un dispositif miraculeux pour le passage de l'hiver prochain : L'abaissement de puissance via les compteurs Linky. Du *« bricolage »* de l'hiver dernier ressort une décision une fois de plus hors-sol, sans véritable connaissance du réseau électrique.

En effet, si l'idée semble alléchante sur le papier (si trop de consommation, on ne coupe pas mais on vous abaisse simplement votre seuil de puissance, à distance), la réalité technique est tout autre et les conséquences sociales pourraient être dramatiques. Renvoyer sur les usagers les errances des choix politiques et la responsabilité de l'équilibre du système électrique pourrait avoir des effets totalement inverses que l'effet escompté. En effet, abaisser la puissance arbitrairement, sans connaître les installations électriques des habitations, pourrait avoir comme conséquence une coupure pure et simple du foyer ! Pas de chauffage, méconnaissance de la méthode de ré-enclenchement du Linky et sérieux impact technique sur le réseau, voilà la belle solution du gouvernement !

Ce système revient à légaliser un plan de coupure à peine déguisé en pleine période hivernale !

La FNME-CGT alerte aussi sur l'effet discriminatoire entre les utilisateurs d'électricité et ceux de toutes autres énergies. Les ménages n'ont pas tous les moyens techniques et financiers d'installer des appareils permettant d'assumer l'abaissement de puissance visant cette *« sobriété énergétique forcée »*. Depuis plusieurs années, la FNME-CGT alerte sur le déploiement des compteurs communicants, sur l'impact social (5.000 emplois supprimés, mais aussi dégradés), mais aussi sur l'utilisation détournée et antisociale au détriment du service public de l'énergie. Entre médiocrité et discours médiatiques bien huilés, la ministre tenterait-elle une fois de plus de manipuler les usagers ?

De surcroît et comme en fin d'année 2022, ils nous expliqueront bientôt que les factures augmentent pour l'intérêt de tous... mais surtout des actionnaires !

Pour la FNME-CGT, l'opposition à cette nouvelle méthode est totale : les usagers ne doivent pas subir des

coups à la suite de choix politiques complètement dénués de sens. Dans le contexte de crise énergétique que tous les citoyens subissent, tout devrait être propice à prendre des décisions politiques courageuses. Pour la FNME-CGT, il est urgent de revenir au monopole public et au réel service public de l'énergie qui répondent strictement à l'intérêt général.

FRAMATOME (LOIRE-ATLANTIQUE).

La direction a profité de la mise en place de la future classification au 1^{er} Janvier 2024 pour revoir à la baisse la grille des salaires de l'entreprise. Suite aux 2 assemblées générales des salariés, la CGT Framatome-Paimboeuf dépose un préavis de grève illimité pour exiger l'ouverture de négociation sur la future grille de salaires.

MARELLI -ARGENTAN : UNE ANNONCE INACCEPTABLE !

L'Union Départementale CGT de l'Orne et la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT souhaitent réagir à l'annonce des fermetures des sites industriels d'Argentan et de Saint-Julien-du-Sault. MARELLI, soutenu par le groupe KKR, l'un des plus importants fonds d'investissement au monde, se permet de rayer de la carte deux sites industriels sans se soucier de l'impact que cela aura sur les territoires concernés.

Ce sont donc des centaines de familles qui vont voir leur situation bouleversée, tout cela pour des choix incompréhensibles si ce n'est la soif de toujours plus de rentabilité du capital. La production du site d'Argentan va être délocalisée en Slovaquie. Pourtant, deux expertises démontrent que le site d'Argentan est plus « *compétitif* » que celui de Slovaquie. La politique de désindustrialisation sur le bassin d'Argentan se poursuit donc alors que GRAFF 2.000 envisage 18 licenciements sur les 26 salariés. Après TOUPARGEL il y a 1 an, c'est maintenant MARELLI et ses 170 salariés. Rien ne justifie la casse de cet outil industriel : c'est bien le choix du capital de privilégier la rémunération des actionnaires au détriment de l'investissement, de la recherche et du développement. Le gouvernement doit prendre conscience que sans réelle stratégie de politique industrielle ce sont des centaines de sites qui sont menacés sur tout le territoire français. Les beaux discours, les aides publiques données sans contrepartie contribuent à la désindustrialisation du pays et affaiblissent économiquement des départements comme celui de l'Orne. La CGT revendique un débat national sur l'avenir de l'industrie dans les territoires.

DOLE (JURA) : CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'HÔPITAL PERTURBÉ !

Une dizaine de personnes composée de représentant de la CGT, de soignants et du comité de Défense des hôpitaux publics de Dole ont fait irruption au conseil de surveillance de l'hôpital Pasteur.

Dans l'après-midi du jeudi 19 octobre, une dizaine de personnes sont venues perturber le conseil de surveillance du Centre hospitalier Louis-Pasteur qui se réunissait sous la présidence de Jean-Baptiste Gagnoux, maire de Dole. Ce conseil de surveillance se réunit régulièrement et a pour rôle de contrôler la gestion de l'établissement. Il est composé d'élus, de membres du personnel et de représentants des usagers.

L'action visait à porter les revendications des salarié-es par la CGT et dénoncer l'état de l'hôpital. Les manifestants ont été accueillis sèchement par Gilles Chaffange, directeur de l'hôpital Louis-Pasteur, qui leur a reproché d'organiser cette action alors que le plan Vigipirate venait d'être élevé au niveau « *urgence attentat* ».

Le conseil de surveillance a finalement accordé deux prises de parole de cinq minutes aux manifestants.

Philippe Zante, de la CGT de l'hôpital, s'est exprimé en premier et a dénoncé l'état de l'hôpital, et particulièrement du bloc historique qui date des années 1970 !!!

« *Aujourd'hui il pleut, on sait que d'ici un jour ou deux on va commencer à avoir des infiltrations à l'intérieur du bloc* ». Maintenant que le froid revient on a du personnel qui se retrouve à travailler en doudoune.

Axel Fricke, du comité de défense des Hôpitaux publics de Dole, a pris le relais et a exprimé son soutien aux revendications liées à l'amélioration des salaires et des conditions de travail.

À l'issue des interventions, seul Jean-Pascal Fichère, président du Grand Dole, a brièvement réagi en qualifiant ces prises de parole de « *ridicules* ».

Pétition: Électricité : Les travailleurs ne paieront pas les profits des entreprises capitalistes

La pétition continue, vous pouvez la signer et la faire signer en ligne:

<http://www.leslignesbougent.org/petitions/electricite-les-travailleurs-ne-paieront-pas-les-profits-des-entreprises-capitalistes-15181/>

Quelques commentaires de signataires :

⑩ **Daniel LE****C**

Pour un service public d'EDF nationaliser

⑩ **augusta Ep***a**

Je signe parce qu'il est inacceptable que les usagers continuent à payer pour des multinationales qui multiplient leurs profits à l'infini...

⑩ **ibarruri Su*****o**

Bonjour, Avec ma petite retraite c'est devient de plus en plus dur de finir le mois. Cordialement

⑩ **Jean-Michel To*****e**

J'exige la renationalisation d'EDF!

⑩ **Stéphane OU*****S**

Pas normal de voir ainsi augmenté nos factures alors que la France était le Pays ayant le prix le plus bas produit en Europe voir au Monde. Mais bon il fallait uniformiser vers le haut le pris pour le profit du CAPITAL et aussi payé la Guerre de l'UE déclaré à la Russie !!!